



DOSSIER

Cet été, pourquoi pas
randonner dans les marais ?

P. 6



Dossier

Vintage Véhicule Stéphanois :
Une association qui carbure
aux coups de cœur

P. 8



Dossier

Don du sang :
un geste citoyen

P. 9



Commerçants stéphanois

La vie pendant le confinement

P. 10

Rémy Nicoleau

Maire



Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Dans ce contexte très particulier et inédit, avec une abstention record dûe au COVID-19, je tiens très sincèrement à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour voter le 15 mars dernier lors des élections municipales.

Merci aux 62,87 % de votants qui nous ont accordé leur confiance pour les 6 prochaines années. Dans la continuité du mandat précédent, je reste le Maire de tous les habitants, à votre écoute, disponible et engagé pour notre commune et notre territoire.

De nombreux projets sont à l'étude, mais il faut, tout d'abord, répondre à la demande croissante de la population :

- l'école de la Guerche doit accueillir à la rentrée prochaine, une classe élémentaire et une classe maternelle supplémentaires. Avec les enseignants et les parents d'élèves, nous serons au rendez-vous, tout en préparant le programme du nouveau groupe scolaire.

Depuis plus d'un mois, avec l'épidémie du COVID-19, les services municipaux et communautaires sont quelque peu perturbés : de nombreux agents sont en télétravail pour répondre à vos besoins, d'autres sont présents à leur poste pour assurer la garde des enfants du personnel soignant, d'autres encore pour assurer les besoins sanitaires, comme le ramassage d'ordures ménagères et toutes les missions d'urgence... je les remercie très sincèrement pour leur engagement au quotidien.

J'en profite, également, pour remercier tous nos soignants mobilisés pour sauver nos vies, tous nos commerçants qui continuent à fabriquer pour alimenter nos habitants.

J'ai une pensée forte pour tous ceux, artisans, commerçants, entreprises qui sont contraints de baisser leurs rideaux par décisions gouvernementales, pour nos associations qui ont arrêté leur activité au service des Stéphanois...

Je pense aux plus fragiles, aidés par le CCAS et les associations caritatives, à nos aînés, nos résidents de la Maison de Retraite Le Sillon à qui j'ai adressé un petit message de soutien et d'espoir. Dans ces moments difficiles, je vous demande, à toutes et tous, du civisme, de rester vigilants, respectueux des règles imposées, même les plus contraignantes.

Oublions le repli sur soi, soyons plus solidaires pour le bien-être de tous !

Sommaire

3 Au quotidien
5 Expression des élus
5 État civil
5 À votre service

Dossier
6 Cet été, pourquoi ne pas
randonner dans les marais ?
8 Vintage Vehicle Stéphanois
9 Don du sang
10 Commerçants stéphanois

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Directeur de publication : Remy NICOLEAU, Maire • Coordination de publication : Sylvie PONTOIZEAU, Adjointe à la Communication • Rédaction : service Communication-Culture • Conception et réalisation : service Communication-Culture • Impression : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • Tirage : 3 600 exemplaires • Images : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • Distribution : Guy W. Services

Point travaux

1 Hall du complexe sportif de la Guerche

Le chantier de construction d'un hall d'accueil au complexe sportif de la Guerche, initialement prévu jusqu'en septembre 2020, est suspendu le temps de la période de confinement. Pour rappel, ces travaux permettront de relier les salles de la Loire, du Marais et du Judo Gym. De nouveaux espaces seront créés tels qu'un bar, des bureaux, des toilettes ainsi qu'un espace de stockage.

Le 2 mars dernier, les élus du Conseil Municipal ont pu visiter le chantier et constater l'avancée des travaux.

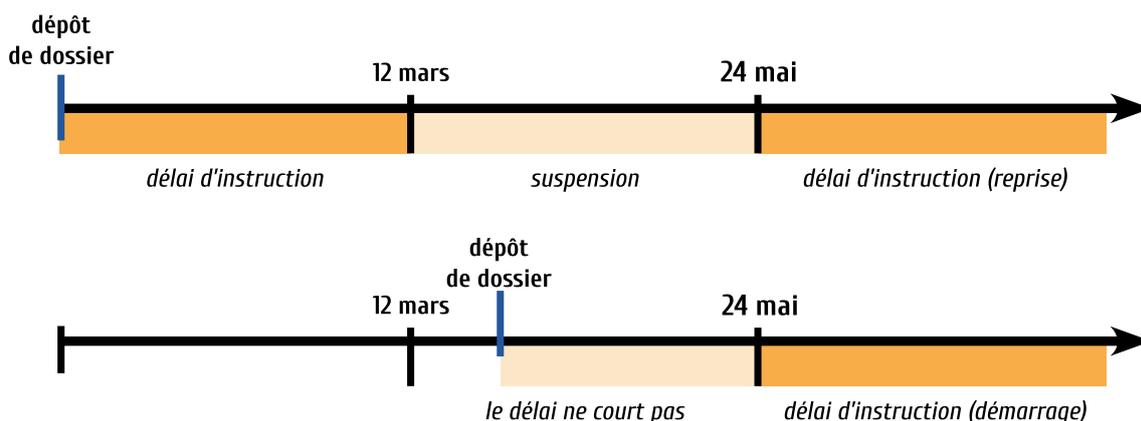


2 Suspension des délais des démarches d'urbanisme

En conséquence de la crise sanitaire liée au Covid-19, les délais d'instruction des formalités d'urbanisme ont été modifiés par ordonnance du gouvernement. Ainsi une période dérogatoire court du 12 mars jusqu'au 24 mai : pendant celle-ci, les délais d'instruction sont suspendus. Cette période est susceptible d'être modifiée, en fonction de l'évolution de l'état d'urgence sanitaire. Cette période de suspension a été mise en place dans le but d'éviter une généralisation de décisions dues au silence de l'administration.

Ainsi, les délais d'instruction ayant commencé à courir avant le 12 mars 2020 et non expirés sont suspendus jusqu'à la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire, soit jusqu'au 24 mai. Il en est de même pour le délai d'un mois permettant à l'administration de formuler une demande de pièces complémentaires.

Pour les délais qui auraient dû commencer à courir après le 12 mars 2020, le point de départ des délais est quant à lui reporté jusqu'à l'achèvement de la période, y compris pour toute demande de pièces complémentaires.



Il ne peut donc pas y avoir d'autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration dans la période d'état d'urgence débutant le 12 mars 2020. Les travaux ne pourront pas débuter tant que le demandeur n'aura pas reçu un arrêté d'autorisation en bonne et due forme.

Pour rappel : l'autorisation doit être affichée sur le terrain le plus tôt possible, mais le délai de 2 mois de recours des tiers ne commencera à courir qu'à compter de la fin de la période d'état d'urgence.

Durant cette période, le service Urbanisme reste à votre disposition pour toute question par mail à ads@st-etienne-montluc.net

Infos municipales

Élections municipales et communautaires

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, la liste Vivre Saint Étienne est arrivée en tête avec 62,87% des voix. Derrière elle, la liste Osons l'avenir a reçu 37,13% des voix.



Séance d'installation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal d'installation des nouveaux élus, prévu le samedi 21 mars, a dû être reporté en raison de la crise sanitaire. Actuellement, aucune date n'est arrêtée pour ce report qui pourrait être fixé courant juin. C'est à cette occasion que les conseillers municipaux éliront le Maire et ses Adjoints.

Adaptation du fonctionnement des services municipaux

Depuis le 17 mars, les services municipaux sont fermés au public, jusqu'à nouvel ordre.

Une veille technique est mise en place et un service minimum est également assuré pour la Police municipale, les démarches urgentes d'État Civil : déclaration de naissance, déclaration de décès, et les services scolaires qui accueillent les enfants des personnels prioritaires (soignants notamment), lorsqu'il y a besoin. Le CCAS reste à l'écoute des personnes isolées ou en difficulté.

Pour les autres services, les agents qui le peuvent sont en télétravail afin d'assurer la continuité des services.

Tous les événements (commémoratifs, culturels, festifs...) prévus par la Ville sont annulés ou reportés jusqu'à nouvel ordre. Il n'est pas possible de prendre de nouvelles demandes de rendez-vous pour les Cartes Nationales d'Identité et Passports. La prise de rendez-vous en ligne est suspendue pour le moment. Ceux qui ont déjà été pris, sont différés, et chaque personne sera recontactée individuellement. Les rendez-vous sont reportés en priorité par ordre chronologique.

La municipalité a mis en place une FAQ régulièrement mise à jour, afin de répondre à toutes vos questions. Retrouvez-la sur www.st-etienne-montluc.net

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2020-2021

Dès la fin de la période de confinement, les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école de la Guerche pour la rentrée 2020-2021 doivent se présenter au service des Affaires Scolaires de la Mairie. Merci de vous munir des pièces nécessaires à l'inscription : le livret de famille et un justificatif de domicile.

Les parents des futurs élèves de maternelle sont invités à se faire connaître dès maintenant auprès de l'école en contactant la directrice par mail à l'adresse suivante : ce.0441699h@ac-nantes.fr

Pour l'école Sainte-Marie, les inscriptions se font directement auprès du directeur.



Mairie : 02 40 86 85 54
École Sainte Marie : 02 40 86 81 61

Saison culturelle 2019-2020

En raison du contexte sanitaire et des mesures nationales, les spectacles de la saison culturelle *Chéri on se dit tout !* prévu le 27 mars et le *Bal de Mandarine*, prévu le 26 avril, n'ont pu avoir lieu.

Nous remercions les spectateurs pour leur compréhension.

La séance du spectacle *Chéri on se dit tout !* est reportée au vendredi 18 décembre. Les billets déjà retirés seront valables pour cette séance.



La séance du *Bal de Mandarine* a également dû être reportée au dimanche 11 octobre. Les personnes ayant déjà acheté des places seront recontactées par téléphone.

Location de matériel municipal

Pendant toute la durée de fermeture des services municipaux, le retrait de matériel municipal n'est pas assuré. La demande de réservation pour des dates ultérieures est toujours possible sur demande auprès du service Finances. Le formulaire est disponible sur le site internet.

Infos communautaires

Emprunt des livres à la bibliothèques : délais reportés

L'ensemble des bibliothèques et médiathèque de la Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon sont actuellement fermées.

Les durées de prêts sont prolongées jusqu'à la réouverture et les réservations de livres sont suspendues. Merci de ne pas déposer de livres dans la boîte de retour.

Infos pratiques

Lutter contre le Coronavirus

Pour limiter les risques d'infection et de transmission de virus tels que le Covid-19, des gestes simples sont à la portée de tous.



Construisons l'avenir
pour Saint Etienne de Montluc

NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE ÉCOUTE ...

La conjoncture particulière dans laquelle nous vivons nous donne la possibilité d'écrire ce nouvel article dans l'Actu. En effet, nous n'avons pas présenté de liste lors des dernières élections mais le nouveau conseil municipal n'a pu être mis en place compte tenu du confinement. Cela devrait être fait dans le courant du mois de juin.

Les résultats de ces élections, qui ont permis à l'équipe majoritaire d'être réélue avec un score sensiblement identique aux précédentes élections, montrent que le bilan municipal convient à une grande majorité des Stéphanois. Malheureusement, c'est sûrement aussi le désir de préserver notre cadre de vie privilégié qui a amené à reconduire ceux qui semblent les plus en mesure de le conserver plutôt que de faire le choix d'une nouvelle équipe, même si celle-ci présente des idées qui nous interpellent !

Nous souhaitons que, à l'issue du confinement, les élus majoritaires soient plus à l'écoute des représentants minoritaires, de la population Stéphanoise et que la municipalité engage des actions plus cohérentes avec les enjeux sociétaux et environnementaux déjà existants ainsi qu'avec ceux qui vont survenir suite à l'épisode du coronavirus.



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

La « continuité pédagogique » assénée par le Ministre de l'Éducation Nationale est une illusion qui masque mal un accroissement inacceptable des inégalités, faisant fi de la diversité des situations et pesant lourdement sur l'accompagnement serein de tous les élèves vers la réussite, cœur de mission des enseignant.e.s.

La crise sanitaire liée au Covid 19 met en évidence les écarts qui se creusent au sein de notre société. Cette impression est renforcée par le fossé numérique : absence d'ordinateur, de connexion et de maîtrise de l'outil, qui laissent certains élèves sur le bord de la route.

Notre rôle d'élu.e.s est de prendre soin de toutes et tous, en l'occurrence de nos enfants nous avons fait part à M. le Maire, dès le début du confinement, de notre intérêt à vérifier l'intégration de tous les élèves stéphanois dans ce dispositif nous suggérons de mobiliser le parc informatique des écoles et par ailleurs s'assurer que les familles accompagnées par le CCAS pour la cantine, ne soient pas oubliées dans l'isolement de la précarité.

Vos commentaires /
vos questions :
elus-saintetiennesolida-
riteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

État Civil

BIENVENUE À...



- 4 fév Thaïs NJE
- 4 fév Titouan MOULET
- 14 fév Djoy TABARY
- 16 fév Soan PRINTEMPS
- 17 fév Camille LEROUX
LAGARRIGUE
- 19 fév Lilwenn GUERNIC
BOUAOUNI
- 1^{er} mars Maëlyne MARZIN
- 7 mars Ella FOUTEL
TOUSSAINT
- 9 mars Johann FOUCHARD
- 14 mars Margaux LEBEAU
- 21 mars Stian SEYER
- 21 mars Kenzo BOUREL
- 4 avr Idriss MADMOUN

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- 24 déc Jean-François
JULLIEN
49 ans
- 13 fév Yves DOCEUL,
68 ans
- 18 fév Lucette LAVENANT,
82 ans
veuve RICARD
- 13 fév Claude GIRAUD,
69 ans
- 29 fév Yvonne BELLIER,
89 ans
épouse CONDOMINES
- 10 mars Joseph FOURNY,
78 ans
- 25 mars Christian MAHE,
60 ans
- 11 avr Élise JOULAIN,
96 ans
veuve OLIVIER

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Espace départemental

des solidarités
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale
et PMI)

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85
Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLIHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence le mercredi
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Info Énergie

Permanence mercredi 18 mars
>> 02 40 08 03 30

Infirmières

Au cabinet médical, 5 bd de Verdun
>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soins infirmiers,
5 place Bretagne :

>> Permanences non communiquées
à ce jour

>> 02 40 86 95 64

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117

Urgence médicale / 15

Pharmacie de garde / 32 37

Pompiers / 18

Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche

• Pharmacie (Super U)

Une ville où bien vivre

Cet été, pourquoi pas randonner dans les marais ?

Dès la levée de cette période de confinement, éprouvante pour tous, le printemps déjà bien installé nous incitera d'autant plus à (re) découvrir le marais, avec son réseau d'étiérs, d'écluses et de vannes, ses paysages, la variété de sa faune et de sa flore, en empruntant, à pied ou à vélo, les sentiers qui le parcourent.

Circuits pédestres

Le service Tourisme d'Estuaire et Sillon a souhaité l'inscription des sentiers de notre commune au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Pour répondre à son cahier des charges, 5 des 6 circuits existants seront retracés pour donner naissance à 3 nouveaux itinéraires, qui seront balisés en jaune. Le 6ème circuit (boucle de l'Angle) ne sera pas inscrit au PDIPR et gardera son tracé actuel. L'offre future sur le territoire stéphanois portera ainsi sur 4 boucles. La période de confinement ayant retardé l'implantation des nouveaux circuits, vous trouverez encore sur le terrain les 6 circuits qui avaient été balisés à l'époque par l'Office de Tourisme Cœur d'Estuaire. Concernant plus particulièrement le marais, voici la description de deux boucles proposées par l'association *Montluc Nature Randonnée* au départ de la place de la mairie, devant le bureau de l'Office du Tourisme d'Estuaire et Sillon.

Au sud-est, la boucle de l'Étang Bernard (14 km / balisage violet) qui effleure la commune de Couëron :

Après avoir contourné le Calvaire par la gauche, on emprunte la route de la Marquellerais avant de rejoindre rapidement le Chemin Mort, connu, si l'on en croit les croyances populaires, en raison du curé de l'époque qui aurait fait danser tout un jour le sorcier de la Chalandière...

En débouchant sur la route, on peut admirer la croix Allais avant de poursuivre en face le chemin, puis de descendre vers la Distais. On longe ensuite la voie ferrée avant d'obli-



quer vers le Gendre Moreau. On peut, au choix, gagner l'Étang Bernard par le plateau du Champ Ollivier ou par le chemin creux de la Mornaudière. C'est l'occasion d'arpenter ce gros et pittoresque village qu'est l'Étang Bernard, perché sur son éperon rocheux, avant de progresser en direction de la Butte de l'Île. Ici on est bel et bien dans les marais, en bordure de la vallée de la Musse. Puis on rejoint la Chalandière évoquée un peu plus haut, au toponyme qui renvoie aux riches heures de « l'or blond » des prés de Loire : le foin était alors amené « à la côte » (les bords de Loire) sous forme de mulons de 1 500 livres tirés par un attelage de 4 bœufs et remontait la Loire sur des chalands jumelés contenant jusqu'à 50 tonnes de foin avant d'être entreposés à la Cale aux Foin

à Nantes. On bifurque après vers le Reilly et son beau manoir du début XVII^e siècle. Au niveau du Carrefour, on prend le chemin qui mène au Coin avant de retrouver la route de l'Étang Bernard puis de suivre, au Patras, le chemin étroit et parfois boueux qui rejoint le Chemin Mort emprunté à l'aller.

NB : Une fois le balisage (jaune) des 3 nouveaux sentiers inscrits au PDIPR effectué, cette boucle fera rejoindre la Chalandière par un chemin dans le marais et une passerelle pour traverser le canal de la Jariais.



Boucle de l'Angle

À l'ouest, la boucle de l'Angle (15 km / balisage orange) qui effectue une incursion en territoire cordemaisien :

Après avoir laissé à gauche le bassin de rétention paysager de la Motte, on suit la route de Cordemais D93 avant de bifurquer sur le chemin de la Gâtaiis en poursuivant jusqu'à l'Aunay. On rejoint alors brièvement la D93 avant de la traverser pour rejoindre la Haubrie.

Retour sur un chemin qui mène au Champ Croulard, avant de passer devant la Blandinerie puis de rejoindre la Rue Blanche. On gagne l'Angle par la Cochinois et la Forge de l'Angle avant de faire une pause pour admirer la chapelle de l'Angle, reconstruite en 1852 et dédiée à Notre-Dame-de-la-Salette (l'antique chapelle marqua une page de l'histoire stéphanoise en raison des messe qui y furent célébrées en août et septembre 1791 par des prêtres non assermentés à la constitution civile du Clergé). On retrouve ensuite un chemin qui longe le marais du Coulevrou et aboutit à la Folie, située sur Cordemais, avant de repasser la D93, puis on traverse le marais du Lot. On passe la Fenêtre avant de prendre à droite le chemin du Saindeau, puis on arrive aux Pavillons, sur la route de Savenay. Prudence, ici avant de traverser aussitôt la D17 en prenant le chemin qui mène à la Janais des Douets puis atteint le GR3. Là, 3 km agréables de chemin vous attendent avant de regagner le centre-bourg par le parc urbain de loisirs du Pré Petit si le cœur - et les jambes - vous en disent !

Circuits cyclotouristiques

Par ailleurs, les routes du marais sont propices aux cheminements cyclistes et vététistes :

Une boucle de 50 km relie Cordemais au Dareau (Couëron) en passant par le bourg de Saint Etienne de Montluc à mi-distance sur son tracé nord, ou par l'Angle et la Caude-lais sur son tracé sud. Inaugurée en septembre 2017, sa réalisation a nécessité 4 années de travail à l'Office de Tourisme Cœur d'Estuaire puis à l'association *Nature Montluc Randonnée*. Cette boucle cyclable est matérialisée par des marquages au sol et des panneaux (n° 31 / balisage gris).

L'**itinéraire Vélo détours** mis en service il y a 2 ans permet de relier en 65 km les deux grands circuits La Vélodyssée et la Loire à vélo (entre le canal de Nantes à Brest, à Notre-Dame de Grâce, et Couëron). La Vélodyssée relie Roscoff, en Bretagne, à Hendaye, en Pays Basque, en passant par Nantes, puis en longeant également le sud-Loire. La Loire à vélo, elle, part non loin de Nevers pour arriver à Saint-Nazaire, en passant par le sud-Loire à partir du Pellerin.



L'association Montluc Nature Randonnée

Créée il y a trois ans, Montluc Nature Randonnée est une association sportive stéphanoise qui propose des sorties pédestres. Elle se charge aussi de l'entretien du balisage peinture des sentiers de randonnées et du suivi de l'état de la signalétique directionnelle sur le territoire communal.

Les randonnées ont lieu à 14 h, tous les jeudis, et un dimanche sur deux, avec un départ devant le bureau d'accueil Estuaire et Sillon, 13 place de la Mairie.

Ces sorties de 10 à 12 km, proposées de la mi-septembre à la mi-juin, s'effectuent dans un rayon d'environ 30 km autour de Saint Étienne de Montluc.

Montluc Nature Randonnée, qui compte environ 70 adhérents adultes, organise aussi quelques sorties botaniques annuelles.

Cotisation annuelle : 15 €

Contact : montluc.rando@gmail.com / 06 75 86 17 42



3 questions à Catherine Reynoert,
présidente de l'association
Montluc Nature Randonnée

Comment est née l'association ?

Avec la fusion des deux communautés de communes Cœur d'Estuaire et Loire et Sillon, il ne pouvait demeurer qu'un seul Office de Tourisme. L'association a été créée pour reprendre l'activité de la commission Sentiers de l'ex Office de Tourisme Cœur d'Estuaire.

Les activités de l'association ne sont-elles réservées qu'aux adhérents ?

Non, tous les marcheurs qui souhaitent randonner avec nous de façon ponctuelle sont les bienvenus. Nos sorties botaniques, sur inscription, sont aussi ouvertes à tous. Enfin nous invitons tous les Stéphanois à participer à l'opération « Nettoyons la ville » organisée avec la municipalité à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets en novembre.

Quel rôle joue l'association dans la préservation de la propreté du marais ?

Nous assurons une éco-veille en signalant aux services municipaux les dépôts sauvages sur les chemins qui sont empruntés par nos marcheurs.

Et aussi

Situé à un kilomètre du village, en direction de la Loire, le Sémaphore de l'Angle vaut le détour pour le randonneur. Du haut de ses 5 mètres, ce belvédère accessible à pied et à vélo offre un point de vue insolite sur le marais et la Loire.



L'œuvre de Vincent Mauger fait référence à un système qui autrefois permettait de communiquer d'une tour à une autre par des signaux. Installé par le Pôle métropolitain Nantes/Saint-Nazaire, il a été inauguré il y un an et fait partie des 5 sémaphores qui jalonnent l'itinéraire cyclable entre Nantes et Saint-Nazaire qui sera aménagé par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Une ville de culture

Les Vintage Vehicle Stéphanois : une association qui carbure aux coups de cœur

Créée il y a plus de 5 ans, l'association qui regroupe des passionnés propriétaires de véhicules antérieurs aux années 75-80 s'est donnée pour but de promouvoir l'utilisation et la présentation de voitures, motos, cyclos et véhicules utilitaires anciens de Saint Etienne de Montluc et des environs. Gwennaël Bougaran, son président, nous en parle.

Comment est née votre association ?

Le club des *Vintage Vehicle Stéphanois*, qu'on appelle plus simplement VVS, a été créé en 2014 par un groupe de mordus propriétaires de voitures et motos anciennes. L'idée des fondateurs était de s'inscrire dans la vie de la commune, d'y apporter leur contribution, en fédérant les adhérents (Stéphanois et des villes limitrophes) pour participer à des animations locales, en initier de nouvelles, en faisant sortir des garages les vieilles autos, les motos et les mobs.

Quelle en est sa philosophie ?

Nous essayons de faire rouler les vieux tacots et les bécanes le plus possible... mais attention, pas le plus vite possible ! Nous sommes portés par l'amitié, la convivialité, une forte propension à ne pas se prendre au sérieux, et la volonté de préserver et surtout d'utiliser des véhicules d'avant 75-80 (voire beaucoup plus vieux !). Et la démarche qui consiste à mobiliser nos énergies et notre passion pour des causes qui nous semblent justes est aussi un des moteurs du club.

Vous avez des temps forts ?



Une « course » de Pères Noël sur deux-roues

VVS a organisé plusieurs événements depuis sa création, des expositions précédées d'une petite balade sur les routes de l'ancien canton stéphanois, une « course » de pères

Noël à mobylette et avec des véhicules antérieurs aux années 30, entre Saint Étienne de Montluc et Vigneux-de-Bretagne, des balades-découvertes privées, réservées aux membres du club.

Des amis collectionneurs locaux ont également mis en place un rassemblement, chaque premier dimanche du mois, sur le port de Cordemais, et il est bien rare que des membres du club n'y soient pas !

Le dernier événement d'importance, le 29 septembre dernier, fut l'exposition et la balade en soutien aux pompiers vignolais qui organisaient leur congrès départemental. Malgré un temps exécrable, plus de 50 véhicules, dont de nombreux motards, ont assuré la réussite de cet événement et permis, grâce à leur générosité, de faire un don très substantiel aux œuvres des pompiers.

De la même façon, nous aimons faire partager notre goût pour ces véhicules d'époque aux jeunes qui nous rejoignent, et nous sommes particulièrement fiers d'annoncer que parmi nos membres, nombre d'entre eux sont devenus, depuis leurs adhésions, propriétaires d'engins et pilotes des *Vintage Vehicle Stéphanois* !



La Simca Aronde P60, sortie entre 1959 et 1963

Des projets pour 2020 ?

Les plus jeunes participeront à l'organisation d'une course de mob-cross amicale, soutenus sur le terrain par les autres membres. Quelques sorties sont prévues durant ce semestre, et nous réfléchissons sur un rassemblement et une balade à l'occasion de la « résurrection » d'une compétition locale, mais il est trop tôt pour en dire plus...

Contact : 06 34 42 56 75 - vvstéphanois@gmail.com

Au revoir à Jean-Philippe



Jean-Philippe Vaillant lors du Rallye des Givrés en 2016

L'occasion est donnée ici de saluer la mémoire de Jean-Philippe Vaillant, un des fondateurs, qui nous a malheureusement quittés l'automne dernier, et à qui nous devons certaines de nos plus belles réussites.

Le club conservera son esprit de camaraderie, son sens de la vraie solidarité et son attachement à Saint Étienne de Montluc, valeurs qu'il aimait très fort partager, et nous présentons nos plus sincères condoléances à ses enfants et à ses proches.

Une ville solidaire

Le don du sang : un geste citoyen

En cette période de confinement, l'EFS (Etablissement Français du Sang) compte plus que jamais sur la solidarité citoyenne pour effectuer ce geste simple qui peut sauver des vies. Les besoins en produits sanguins ne s'arrêtent pas, loin de là, et les collectes opérées à Saint Étienne de Montluc par l'EFS avec l'aide de l'Amicale des Donneurs de Sang se poursuivent, bien sûr, moyennant quelques aménagements liés aux circonstances du Covid-19.



4 questions à Joseph Bernard, le président de l'Amicale

Quel est le fonctionnement de l'EFS ?

L'EFS qui relève du ministère de la Santé, est né il y a 20 ans. C'est l'unique opérateur de la transfusion sanguine qui comprend les dons de sang total, de plasma, de plaquettes, de moelle osseuse et de sang placentaire. C'est aussi le garant de la sécurité de la chaîne transfusionnelle, du donneur au receveur. Car une poche de sang effectue un parcours rigoureux : le sang prélevé par le personnel infirmier est d'abord filtré en ôtant les globules blancs, puis centrifugé pour séparer globules rouges, plasma et plaquettes qui ont des durées de vie bien différentes.

En parallèle, les tubes échantillons recueillis subissent des tests biologiques, et s'ils sont conformes, après d'ultimes contrôles de compatibilité entre le sang du donneur et celui du patient, la transfusion peut s'effectuer.

L'EFS en chiffres

14 établissements
120 sites de prélèvement
40 000 collectes mobiles
1 620 000 donneurs (dont près de 300 000 nouveaux)
1 000 000 de malades soignés

Comment se porte l'Amicale ?

Plutôt bien pour une association déjà sexagénaire, si l'on se réfère aux 800 dons annuels recueillis depuis 5 ans. C'est un résultat qui ne doit rien au hasard car derrière chaque collecte, c'est toute une chaîne matérielle et humaine bien rodée qui est sollicitée, entre la communication, le fléchage, l'installation de l'équipement du staff de l'EFS (accueil, médecins, salle de don), suivis de la collation servie par les bénévoles de l'Amicale.

J'en profite pour saluer le partenariat avec la mairie qui met à disposition l'Espace Montluc, aux dimensions spacieuses, facilitant grandement la logistique. De même, un accord fructueux a été conclu depuis 6 ans entre l'EFS, l'Amicale et la SCA Ouest,

permettant à son personnel de se déplacer lors d'un créneau horaire aménagé juste avant le début de la collecte destinée au public.

Lors des collectes à Saint Étienne de Montluc :

Les 30-50 ans sont les plus représentés,
Une douzaine de donneurs effectuent leur 1er don,
53-54 % des donneurs sont des femmes

Quelle seront les mesures de protections apportées lors des collectes ?

Dans ce contexte si particulier sous la menace du Covid-19, je tiens bien entendu à rassurer chaque donneur en précisant que depuis



Collecte de sang du 16 avril 2020

la collecte du 16 avril 2020, toutes les protections sont prises afin de sécuriser au mieux la collecte, à savoir des protections masques et gants appliquées à tout le staff médical de l'EFS, du gel hydroalcoolique pour les donneurs, ainsi qu'une autre configuration des salles permettant un circuit sans croisement des donneurs associé à des limites de confinement à respecter. D'autre part, les repas sont fournis en barquettes étanches par l'EFS.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre ?

Un an de collectes de l'Amicale suffit juste à couvrir les besoins journaliers pour la région nantaise... aussi dans ce contexte de confinement, j'en appelle à la générosité des gens, dont les plus jeunes, afin de maintenir l'offre habituelle, car le niveau de réserve doit être préservé pour répondre aux besoins liés aux traitements des leucémies, cancers ou accidents.

Faut-il rappeler qu'en France, le don est gratuit, bénévole et volontaire ! Consacrer une heure à donner votre sang peut sauver une vie (peut-être celle d'un proche ou de votre voisin) ?... Il n'y a que le premier pas qui coûte... Franchissez-le !

Toute personne de 18 à 70 ans révolus pesant plus de 50 kilos est apte à donner son sang. La prochaine collecte stéphanoise aura lieu le jeudi 25 juin 2020.

Avant cette date, il est toujours possible de faire un don de sang en vous rendant à l'EFS de Nantes sur rdv au 0800 109 900, d'autres dates sont prévues dans les environs, tous les renseignements sur dondesang.efs.sante.fr N'oubliez pas votre attestation de sortie, et pour un 1er don, votre Carte d'Identité !



Le rôle primordial des commerces de proximité en temps de confinement

En raison des mesures prises pour contrer la pandémie du Covid-19, le confinement bouleverse comme partout ailleurs les habitudes. Si, à Saint Étienne de Montluc, malheureusement, la plupart des commerçants (restaurateurs, cafés, coiffeurs, fleuristes, etc.), artisans et entreprises ont été contraints, par la force des choses, de fermer leur établissement, les commerces alimentaires du centre - boulangeries, boucherie, épicerie, crèmerie, journaux...- ont dû et su s'adapter de façon assez réactive à cette nouvelle donne. Nous les avons interrogés pour savoir comment ils avaient géré cette situation inédite et connaître leur ressenti durant cette période.

Dans cette situation bien particulière, quelles mesures de protection sanitaire avez-vous mises en place pour vous, vos employés et la clientèle ?

Au niveau de la fabrication des produits, une réorganisation du temps de travail a dû être mise en place afin d'éviter d'être regroupés.

Concernant la protection sanitaire, les gants sont régulièrement renouvelés, les mains désinfectées au gel hydroalcoolique après contact avec une personne. Une habitude parfois déjà prise bien avant le confinement, et qui s'avère indispensable à la manipulation des numéraires.



Pour certains, des masques en tissu (lavable à 60°, donc réutilisable) ont rapidement été mis à disposition du personnel de vente exposé en première ligne. Un Plexiglas a été aménagé devant la caisse, des protections plastiques installées aux Délices du Terroir pour le rayon traiteur et crèmerie. À l'attention de la clientèle, les gestes barrières sont affichés à l'extérieur et au niveau de la caisse, et il faut reconnaître que les clients respectent bien la distance, étant au maximum à deux dans les magasins. Tapis de porte d'entrée, poignées de portes et comptoir sont régulièrement désinfectés.

En général, les clients procèdent aux paiements par CB sans contact, l'appareil à carte bancaire étant nettoyé après chaque usage ou tout du moins régulièrement.

Pour le commerce mobile de la Laiterie du Menhir, des traits au sol permettent de maintenir une distance d'un mètre entre chaque personne. La profondeur et la hauteur de la vitrine assurent aussi une distance minimale entre le personnel et la clientèle. Par ailleurs une personne sert et l'autre encaisse. Pour résumer, toutes ces dispositions ont été mises en place de façon assez réactive par l'ensemble des commerçants.

Faites-vous des livraisons à domicile pour les personnes les plus exposées (personnes âgées, etc.) ?

Effectivement des livraisons de proximité, à pied, sont effectuées par certains commerces, dont la boulangerie Au Vieux Banneton et la boucherie. Aux Délices du Terroir, par exemple, qui effectuait déjà cette démarche auparavant, les livraisons sont passées à la vitesse supérieure de la manière suivante : la commande est prise, et selon l'affluence, préparée sous 2 heures. Le client est rappelé, l'heure de livraison à domicile et le prix du panier fixés. La commande est déposée ensuite, gratuitement, sur le pas de la porte, le chèque de règlement étant transmis sous enveloppe et sans contact.

Durant le confinement, la Laiterie du Menhir ayant vu son activité restreinte au niveau des marchés, livre à domicile dans les quartiers où ils ont été annulés et effectue aussi des livraisons aux personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer.

Est-ce que cela a joué sur le rapport avec la clientèle ?

Le relationnel avec les clients est resté le même, favorisant même au contraire les échanges, du lien social. Même si la situation demeure préoccupante pour les gens, ils ressentent le besoin de parler, de voir du monde, d'échanger. Aux Délices du Terroir, Véronique, sa responsable l'exprime ainsi : « Nous recueillons même des remerciements et des signes de sympathie de la part de nos clients qui, dans la très grande majorité, respectent les consignes de distance. Durant ces moments difficiles, j'en profite pour remercier et saluer la disponibilité de Marion qui me seconde et qui est toujours aussi souriante et gentille avec les clients. Et c'est important d'être soudés au cours de cette période compliquée ! ».



Au niveau de l'activité, comment vivez-vous cette drôle de période ?

Il y a certes, au fil des semaines de confinement, une fatigue, surtout morale, du stress, qui se font sentir, davantage de travail pour certains, moins pour d'autres, dans tous les cas avec des quantités difficiles à anticiper. Il ne faut pas baisser la garde mais positiver, car c'est une « chance » de pouvoir ouvrir les commerces de bouche et répondre ainsi aux besoins des Stéphanois !



Avez-vous des anecdotes de solidarité durant ce confinement ?

Les commerçants ont découvert des gens solidaires, dont beaucoup prennent du pain pour leurs voisins ou les anciens qui restent bien confinés. Les clients sont aussi très reconnaissants et les remercient de répondre présent. Certains s'excusent même de ne pas venir tous les jours, d'autres ont apporté gants et masques.

Afin de soutenir les producteurs locaux, les Délices du Terroir ont décidé d'aider la Pépinière Outin à vendre ses plants de salades, aromates, tomates, fraises, dont les recettes leur sont reversées intégralement. Des petits sacs en tissu, provenant de la mercerie Autour du Fil sont également proposés à la vente.



À noter que les sacs jaunes, durant le confinement, sont distribués dans les commerces du centre bourg et du boulevard du Général Leclerc.

Le marché hebdomadaire reste également ouvert pour les produits de première nécessité.



L'AEC réactivée !

L'AEC (Association Économique et Commerciale) change de dénomination mais conserve son sigle en devenant : Artisans Et Commerçants.

Un logo est en cours et des animations sont d'ores et déjà prévues :
 - La Fête des Parents à la mi-juin (selon les circonstances liées au Covid-19)
 - En fin d'année, à l'occasion des festivités de Noël

Composition du bureau :

Président : Fabrice Mabit
Vice présidente : Elodie Mercère (Esprit Jardin)
Trésorier : Jean-Yves Quirion
Vice-Trésorière : Laurence Deniaud (Maison de la Presse)
Secrétaires : Sonia Loyen (Hair Fun Coiffure), Alexandra Vulliez (Coiff & Moi), Florence Allais (Autour du Fil)

Contact AEC :

M. Fabrice Mabit (06 13 70 83 88 / mabit.fabrice@orange.fr)

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

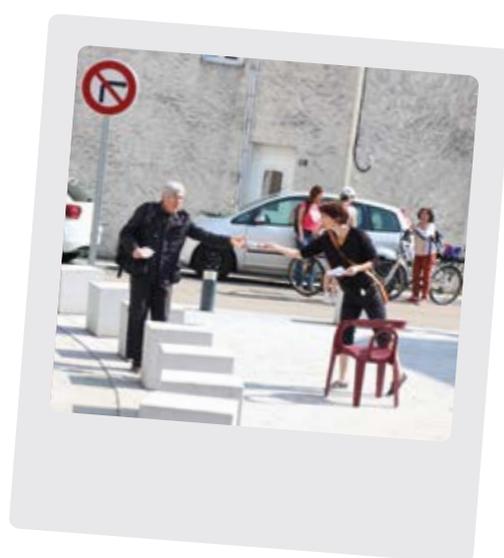
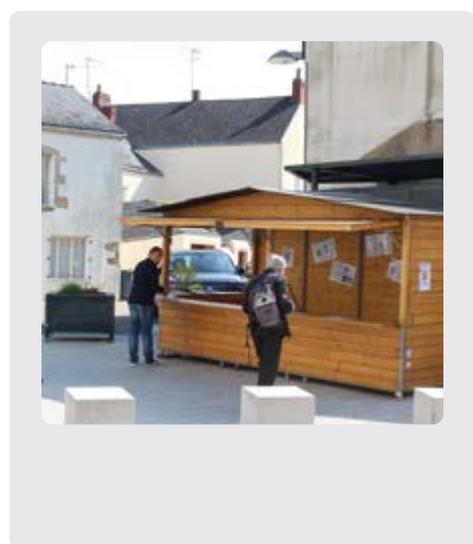


Dates limites

- Actu de juillet-août : vendredi 29 mai pour une distribution du 6 et 7 juillet.
- Actu de septembre : vendredi 29 juin pour une distribution du 3 et 4 septembre.

Instantanés

Afin de pouvoir accompagner nos commerçants en cette période difficile, la Municipalité a mis à disposition de l'AEC, un chalet Place Bretagne. Depuis le 22 avril, de 10h à 12h30 et de 17h à 19h, lors de vos déplacements, venez à la rencontre de vos commerçants et artisans et retrouvez toutes les informations sur la poursuite de leurs activités.



Prenez soin
de vous

